



Sur consommation plaque vitro-céramique

Par **Ana Ana Ana**, le **27/05/2016** à **10:06**

Bonjour,

Je loue actuellement un appartement "semi-meublé" via une agence. La propriétaire à fait quelques travaux de rafraichissement dans la cuisine : peintures, changement du meuble sous-évier et de l'évier, installation de placards et installation d'une plaque vitro-céramique et d'un four électrique (qui n'était pas fourni jusqu'à présent, et qui sont des éléments qui devrait l'être me semble-t-il).

Je viens de me rendre compte que la plaque vitro-céramique que ma propriétaire m'a fournis est à l'origine d'une sur-consommation électrique démesurée : je suis passée d'une facture EDF d'environ 140 euros par moi à une facture mensuelle variant entre 400 et 700 (!!)
euros...

Le problème a-t-il déjà été posé sur ce forum ?

Mise à part payer ma facture et changer cette plaque à mes frais que puis-je faire ?

Dans la mesure où c'est la propriétaire qui a fourni ce matériel défectueux ai-je un quelconque recours ?

Merci par avance de votre aide,

Bonne journée !

Par **janus2fr**, le **27/05/2016** à **11:40**

Bonjour,

Un appartement "semi-meublé", cela n'existe pas. Soit c'est une location vide, soit une location meublée.

Concernant cette "surconsommation", il faudrait nous expliquer ce que c'est. Soit la plaque fonctionne, soit elle présente un problème. Mais il n'est pas possible qu'elle fonctionne correctement en consommant plus que ce qui est prévu. Il est peut-être possible que ce soit une plaque "gourmande", du moins plus que ce que vous avez l'habitude avec d'autres matériels. Avez-vous la notice ou pouvez-vous lire la plaque signalétique ? Vous y trouverez la puissance ce qui donnera une idée de la consommation.

Par **Visiteur**, le **27/05/2016** à **13:22**

Bonjour,
avant cette plaque vous fonctionniez avec quoi ?

Par **Ana Ana Ana**, le **27/05/2016** à **14:00**

Merci de vos réponses !

Merci pour l'info que le "semi-meublé". Je vais donc aussi éclaircie cet élément avec mon agence...

La plaque a été récupéré par notre propriétaire (je ne sais pas exactement dans quelles circonstances) et consomme 6000 kilowatt-heure (c'est un électricien qui nous a donné cette info).

Effectivement ce n'est peut être pas un dysfonctionnement mais juste la consommation normale de la plaque et dans ce cas...je suppose qu'il n'y a rien à faire (mise à par remplacer le matériel a ?

Dans tous les cas je vais me renseigner sur la consommation normale de mon modèle de plaque afin de définir si c'est un dysfonctionnement ou pas.

Avant nous avions une plaque électrique d'appoint d'un feux. Je m'attendais à ce que la plaque induction actuelle consomme plus mais pas à ce point !

Par **Visiteur**, le **27/05/2016** à **14:52**

induction n'est pas vitro céramique !

Par **Ana Ana Ana**, le **27/05/2016** à **15:08**

Exact vitro-céramique je me suis trompé dans mon message ! c'est bien une plaque vitro et non induction

Par **janus2fr**, le **27/05/2016** à **16:56**

[citation]et consomme 6000 kilowatt-heure[/citation]
Impossible ! Peut-être 6000 watt-heure...